

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID 19 – LA VILLE À VOS CÔTÉS

Pendant le déconfinement aussi, la Ville d'Annecy organise chaque jour les conditions de maintien du service public, répond aux besoins des usagers et des acteurs de la lutte contre le Covid-19, et s'engage en faveur des acteurs économiques impactés.

Participez à la vie démocratique... pour quelques heures, devenez assesseurs

La Ville recherche encore quelques assesseurs pour la tenue des 6 bureaux de vote de Meythet lors du second tour des élections municipales qui se déroule ce dimanche 28 juin. Si vous souhaitez participer à la vie démocratique de votre ville, sur une demi-journée ou une journée, le service Elections vous accueille au 9 boulevard Decouz de 8h30 à 17h (le jeudi de 9h30 à 17h) ou contactez le 04 50 33 65 26, ou ecde@annecy.fr

Rappel :

Le rôle des assesseurs

Les assesseurs siègent à la table de vote, aux côtés du président et du secrétaire. Ils sont au nombre de deux. Après vérification de l'identité de l'électeur par le président, les assesseurs recherchent le nom de la personne sur les listes d'émargement et la font signer. Lors de la fermeture du bureau de vote, ils assistent le président lors du comptage des enveloppes de scrutin et supervisent le dépouillement.

Organisation le jour des élections

Cette proposition s'adresse aux électeurs inscrits sur la liste électorale de la Ville d'Annecy. **Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h.** Les assesseurs, comme l'ensemble des membres du bureau, doivent être présents dès 7h45 et attendre la fin du dépouillement. Il est souhaitable d'assurer une présence toute la journée mais il est également possible d'être présents de 7h45 à 13h30 ou de 13h30 à la fin des opérations électorales.

Protection sanitaire des assesseurs aussi

Les assesseurs seront équipés par la Ville de masques chirurgicaux (obligatoires) ainsi que de gants et de visières en complément du masque, (s'ils le souhaitent). Ils n'auront pas à tamponner les cartes d'électeur puisqu'elles ne seront pas demandées.

8 agents de prévention de la Ville assurent à nouveau durant tout l'été une surveillance des rives du lac.

Initiée depuis quelques années, l'opération de surveillance des rives du lac pendant tout l'été a débuté ce lundi.

8 agents saisonniers assurent différentes missions destinées à garantir la salubrité, le bon ordre, la sûreté et la sécurité publics aux abords du lac, en faisant respecter les arrêtés municipaux (stationnement, respect du lac et de ses abords, baignade interdites sauf places, interdiction de faire des feux, accès île des cygnes interdit, tenus des chiens en laisse, affichage sauvage...). A pieds ou à vélo, ils travaillent en binôme tous les jours jusqu'en septembre. En lien avec les agents de la brigade environnement et les patrouilles de police municipale, leur périmètre de surveillance s'étend à l'ensemble des espaces verts, parcs, jardins et plages depuis le lieu-dit La Puya jusqu'au lieu-dit de Chavoires.

Déplacement du marché de Novel durant les jeudis du mois de juillet

A l'occasion de travaux de remplacement des réseaux de chaleur, les marchés de Novel des 2, 9, 16 et 23 juillet, habituellement situés sur la contre-allée de l'avenue de France (entre l'avenue de Novel, l'accès au parking souterrain et sur la rue Louis-Armand), seront déplacés sur l'avenue de France et sur la contre-allée (entre le parking et le giratoire chemin du Maquis).

Pour ce faire, le stationnement sera interdit depuis la veille, 18h jusqu'au jour du marché, 15h (sauf pour les commerçants non sédentaires).

La circulation sera interdite les jours de marché, entre 5h et 15h. La circulation sera déviée par le chemin du Maquis, avenue de la Plaine et avenue de Novel.

Les entrées d'immeubles, de parkings et de garages seront accessibles.

Réunion publique en ligne, « Anancy direct », rendez-vous jeudi 25 juin à 19h

Nouvelle édition pour la réunion publique en ligne « Anancy Direct », jeudi 25 juin prochain à 19h, à Pringy, sur le thème « Covid 19 : le déconfinement et nous, Tourisme et commerce en proximité, en période de déconfinement ».

En présence notamment de Yann Clavier, directeur de l'Office de tourisme du lac d'Annecy, Sabine Letondal, gérante de l'auberge La ferme de Ferrières et des représentants de la Fédération des cafés et hôteliers indépendants, de la Chambre des métiers et de l'artisanat 74 et de l'entreprise de location de vélos « Yakapédaler ».

Posez dès à présent vos questions sur ce thème, sur le site internet www.annecy.fr.

Prochaines permanences du Bus vie des quartiers avant la pause estivale

Les dernières permanences du Bus vie des quartiers, avant la pause estivale, se dérouleront jeudi 25 juin à Meythet, mardi 30 juin à Seynod et jeudi 2 juillet, à Cran-Gevrier (horaires et lieux sur www.annecy.fr).

Comme chaque année, les permanences du Bus vie des quartiers s'arrêtent durant toute l'été. Reprise dès le mois de septembre.

Consultez les informations concernant le coronavirus Covid-19 sur www.annecy.fr

La vidéo du jour sur la chaîne You Tube de la Ville : « Micro-trottoir sur la réouverture des cinémas ».

Si vous souhaitez revoir les différentes vidéos de la Ville d'Annecy :

www.annecy.fr

Facebook : [facebook.com/VilleAnnecy/](https://www.facebook.com/VilleAnnecy/)

You tube : <https://www.youtube.com/Villeannecy>

La Ville d'Annecy vous remercie de continuer à appliquer les gestes barrière.

Ensemble, faisons bloc contre le Coronavirus !